

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 16 Novembre 2023

Membres présents : 9

Membre excusé : 1 BARTHET-FAVART Véronique (procuration à Hernandez Didier)

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *Approbation du Compte-rendu du 14 Septembre 2023*
 - *Avancement de grade et demande de Stéphane Guyon pour augmenter son temps de travail*
 - *ONF destination des coupes 2024*
 - *Projet espaces de jeux*
 - *Projet caméras surveillance*
 - *Centre de Gestion – convention cadre*
 - *Subventions voyages scolaires*
 - *Cimetière – plaques columbarium*
 - *SYDED – adhésion groupement de commandes*
 - *Déclarations d'intention d'aliéner*
 - *CCLMHD – proposition d'une application citoyenne*
 - *Affaires diverses*
 - *Zone d'Accélération des Energies Renouvelables*
 - *Noël des enfants et des anciens*
 - *divers*

Monsieur le maire fait part aux membres Conseil municipal du décès de Monsieur PÉQUIGNOT Alain, adjoint au maire de 2001 à 2020. Il rend hommage à son implication dans la vie municipale. Une gerbe de fleurs a été commandée, au nom du conseil municipal.

1. Approbation du compte rendu du 14 Septembre 2023

Aucune observation, le compte-rendu du 14 Septembre 2023 est validé.

2. Avancement de grade et modification temps de travail

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur Guyon Stéphane peut prétendre à un avancement de grade à la date du 1^{er} avril 2023 (8 ans de services). Le Conseil municipal valide cet avancement de grade et accepte d'ouvrir un poste d'adjoint technique principal 2^e classe à 24.50 h / semaine, à compter du 1^{er} avril 2023 et de supprimer le poste actuel d'adjoint technique.

Monsieur le Maire fait part au Conseil du souhait de Monsieur Guyon d'augmenter son temps de travail. Ce dernier effectue actuellement un nombre important d'heures complémentaires. Le Conseil avait déjà évoqué cette possibilité et accepte d'augmenter sa durée de travail de 5.5 heures par semaine, soit un contrat à 30 h / semaine, annualisé, à compter du 1^{er} janvier 2024. Le contrat sera modifié en ce sens.

3. ONF – Destination des coupes de bois 2024

Présentation des propositions de l'ONF des coupes prévues en 2024 : contrats gros bois pour la parcelle 1 en partie, et les parcelles 5, 21 et 22, pour un volume estimé à 800 m³. Accord du Conseil.

Deux parcelles pourront être proposées en vente feuillus aux particuliers (parcelle 1 ou 24), en fonction de leur date d'exploitation.

4. Projet espaces de jeux

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune a reçu un refus de l'Agence Nationale du Sport, concernant la demande de subvention pour les aires de jeux et le terrain multisport. A ce jour, le Conseil départemental allouerait 30 % et la CAF la somme de 9 000 €.

La réponse de l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) reste incertaine.

Au vu de ces montants et des propositions de report de dossiers, le Conseil municipal décide de valider les équipements pour les 2 aires de jeux (Chemin du haut et chez Benjamin) pour un reste à charge de la commune d'environ 32 000 €, et autorise le Maire à signer le devis actualisé de CCEV.

Le projet de terrain multisport sera réétudié en 2024.

5. Caméras surveillance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet d'installer 4 caméras de surveillance, notamment aux entrées de village et sur la route de la plage. Il présente 2 devis : 25 977 € HT pour Polysécurité et 37 255 € HT pour la société SERP.

Le Conseil débat sur l'utilité de cet équipement et souligne les frais d'exploitation annuels à prévoir (environ 1500 € / an). La sécurité des habitants est mise en avant par certains mais d'autres regrettent le fait que ce projet n'ait pas été pensé à l'échelle de plusieurs communes limitrophes.

Après vote, le Conseil, par 6 voix pour et 4 abstentions, accepte de signer le devis de Polysécurité.

6. Centre de Gestion – convention cadre

Monsieur le Maire rappelle que la commune dépend du Centre de gestion pour la gestion des contrats des agents. Il propose également d'autres prestations (réfèrent déontologue élus, protection sociale complémentaire...). Le Centre de gestion propose une convention cadre qui reprendrait toutes les conventions existantes. Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

7. Subventions voyages scolaires

La commune a été sollicitée pour une participation aux voyages scolaires des élèves de la commune (primaire ou collège). Le Conseil municipal décide d'allouer une aide voyage scolaire, de 30 € / enfant durant sa scolarité au primaire.

8. Cimetière

Monsieur le Maire rappelle les travaux en cours au cimetière : pose d'urnes, installation de caveaux, jardin du souvenir et plaque ossuaire suite au relevage d'anciennes tombes. Le Conseil choisit le modèle de plaque à apposer au niveau de l'ossuaire. Il valide également un devis pour un caveau supplémentaire de 3 places. Les caveaux et les urnes sont revendus à prix coûtant aux familles.

Concernant le jardin du souvenir, des plaques avec le nom et la date de naissance et de décès pourront être installées à la demande des familles. Par souci d'homogénéité du monument, le Conseil décide de faire réaliser les plaques avec une même police de caractère au fournisseur (Pompes Funèbres de Pontarlier – BDL) et de les refacturer aux familles à prix coûtant.

9. SYDED – Adhésion groupement de commandes

Monsieur le Maire rappelle que la commune a signé un contrat de groupement de commandes avec le SYDED pour l'électricité. Il y a lieu de le renouveler en 2026 et le SYDED consultera dès 2024 les différents fournisseurs et a besoin d'une nouvelle adhésion. Le Conseil municipal valide l'adhésion au futur groupement de commandes pour l'électricité.

10. Déclarations d'intention d'aliéner

Vente de M et Mme Salvi d'une surface de terrain d'aisance (62 m²) à M et Mme Mouchet (chemin du haut) : la commune ne préempte pas.

Vente des consorts Barthet de la maison située 6 Chemin du pâtre à Monsieur Colin Christian : la commune ne préempte pas.

11. CCLMHD – proposition application citoyenne

Monsieur le Maire présente le projet de la communauté de communes d'acquiescer une application citoyenne afin d'informer les habitants. Ce système nécessite que les administrés téléchargent l'application et ceux-ci reçoivent des informations sur la vie communale et intercommunale. La CCLMHD prendrait en charge le coût de ce dispositif, à répartir entre les communes adhérentes. Le Conseil donne un accord pour la commune de Les Grangettes (Illiwap ou Intramuros).

12. Affaires diverses

- Présentation du dispositif mis en place pour développer les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables. Le Conseil municipal est favorable à une réflexion globale sur la transition énergétique mais cela nécessite plus d'information et de temps pour étudier toutes les possibilités. Une réunion « groupe de travail » aura lieu pour échanger sur les tenants et aboutissants d'éventuels projets entrants dans le cadre de ce dispositif.

- Noël 2023 : le comité des fêtes organise un événement pour Noël (samedi 16 décembre) avec tous les enfants de 0 à 10 ans. Traditionnellement, la commune offre un bon cadeau aux enfants à cette occasion (bons d'achat valables à Jouet Club, Intersport ou librairie Rousseau). Le Conseil décide d'allouer la somme de 20 € par enfant présent le jour de la manifestation.

Concernant le repas des personnes de plus de 65 ans, il aura lieu le 15 ou 22 décembre en fonction de la disponibilité du restaurant. Un colis est offert aux personnes de plus de 80 ans ne pouvant participer au repas.

- Comice 2024 : une association sera créée pour l'organisation du comice qui aura lieu le 5 octobre 2024. Il y a lieu, pour chaque commune, de verser une somme afin d'assurer un fonds de roulement. Le Conseil décide, à l'unanimité, d'allouer la somme de 1000 € à l'association à venir.

- Point sur le Tiercelet 2023 (bulletin municipal).

- Présentation d'un projet autour du lac d'un circuit VTT dissocié du sentier piéton.

- Réflexion globale sur l'évolution de la taille de notre commune. La commune est passée de 192 habitants en 2000 à 308 aujourd'hui ; les infrastructures communales n'ont pas évolué.

Les prévisions pour les prochaines années désignent le Haut Doubs comme un territoire attractif et devant accueillir une population plus importante, d'environ 4500 habitants supplémentaires sur le territoire de notre communauté de communes.

Un certain nombre de terrains sont encore disponibles sur notre village et des rénovations de fermes peuvent potentiellement être envisagées augmentant ainsi le nombre de logements, malgré les restrictions du PLU et notamment la suppression de zones constructibles en 2019.

Au vu de ce constat, le Conseil évoque la taille de ses infrastructures face à l'augmentation prévisible de sa population (bureaux, salle polyvalente, hangar communal...) et à l'absence d'offres en matière de commerces de proximité.

Le Conseil municipal sera vigilant aux évolutions qui se présenteront à court ou moyen terme. Toute opportunité fera l'objet d'une attention et d'une réflexion.

- Compte-rendu d'une réunion avec l'EPAGE, organisme en charge de la gestion de l'eau, suite à des modélisations climatique. Il a été évoqué la problématique de la ressource en eau (augmentation du nombre d'habitants, aspect agricole et environnemental...) et de saturation de la station d'épuration de Doubs et notamment les rejets limités dans le milieu naturel.

Est évoqué également le projet de réhabilitation du barrage de Oye-et-Pallet.

La séance est levée à 23 H 05
Les Grangettes, le 17 novembre 2023

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



